

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le VINGT-NEUF du mois de JANVIER

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 22 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HOUSTLER, HUCHER, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE PENVEN, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, VELLA.

Procurations : HALNA à BILLIOU, JULIENNE à VELLA, LE MASSON à BOYER, LE PROVOST à GAUTIER, TOPART à LE HENAFF-LE JEUNE, JEZEQUEL à HOUSTLER, SCHAEFFER-MORIN à MULLER.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-005

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX - ANNÉE 2024

Madame le Maire soumet à l'Assemblée la proposition des tarifs communaux pour l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs des prestations de services pour l'année 2024 selon les tableaux annexés à la présente délibération,

- **DIT** qu'ils seront appliqués à compter du 1^{er} février 2024.

- **FIXE** les tarifs des activités organisées dans le cadre du Festival du Manga organisé au mois de février 2024 selon le détail suivant :

TARIFS ATELIERS / STAGE : Atelier de dessin : 25 € ; Atelier de cuisine : 25 € ; Atelier de calligraphie : 25 € ; Atelier d'origami : 25 € ; Atelier découverte digital : 35 €, Stage digital : 90 €.

GOODIES : 1€ le gobelet réutilisable aux couleurs de l'édition 2024 du festival.

SPONSORS : Encart (petit) / Affiche : 70 € ; Encart (grand et flyer) / Affiche : 120 € ; Encart standard / Programme : 100 € ; Naming / Atelier – Stage : 300 €

EXPOSANTS : 10 € le mètre linéaire.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

